

Editorial

L'initiative "Power Africa", la puissance de l'Amérique

L'énergie est passée au premier plan comme l'un des domaines de déficit infrastructurel dans le cadre de l'engouement à propos de la croissance économique soutenue de l'Afrique et de la nécessité d'une transformation structurelle. Actuellement, les deux tiers de la population de l'Afrique sub saharienne n'ont pas accès à l'électricité ; sans l'énergie l'industrialisation est impossible. Selon l'Agence Internationale de l'Energie, il faudra 30 milliards de dollars pour renverser la situation en Afrique d'ici 2030. Cependant, le besoin de l'Afrique se transforme en une source de frénésie pour les sociétés occidentales à la recherche de nouveaux domaines d'investissement et des garanties de bénéfices élevés en Afrique. Cette dynamique est facilitée par les gouvernements occidentaux et les institutions financières internationales qu'ils contrôlent comme la Banque mondiale. Les gouvernements et les institutions africains comme le NEPAD participent à cet exercice qui favorise le rachat des services publics par les sociétés multinationales et la perte du contrôle national sur les politiques énergétiques nationales.

Les Etats-Unis jouent un rôle dominant dans cette nouvelle course avec l'initiative « Power Africa » annoncé par le Président Obama en juin 2013. Selon ses initiateurs, il s'agit d'une initiative innovante du secteur privé qui vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique sub saharienne. *Power Africa* est donc une approche axée sur les affaires qui fournit des incitations aux pays hôtes, au secteur privé et aux donateurs. Ce qui est crucial c'est que cette initiative est ancrée sur le modèle de la mobilisation des investisseurs privés pour qu'ils dirigent le développement des infrastructures énergétiques ... et cela implique jusque là une collaboration avec 6 pays modèles, à savoir l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, le Nigeria et la Tanzanie pour augmenter la production de l'énergie électrique et opérer des réformes afin d'ouvrir la voie aux investissements.

Jusqu'à présent, cette initiative a permis à un éventail de sociétés américaines d'énergie, notamment *General Electric, Heirs Holdings, Symbion Power, Aldwych International, Harith General Partners, et Husk Power Systems* de s'ancrer fermement dans le secteur énergétique de l'Afrique et de conclure divers contrats avec l'appui l' *USAID, de l'OPIC et du Millenium Challenge Corporation*, l'Agence de Commerce et Développement des Etats-Unis, et *US Ex-Im Bank* (voir l'article, le Rôle de Power Africa) et qui facilitent un assaut contre les services publics à travers diverses formes de privatisation et de rachat par les sociétés multinationales.

Les forces motrices et les implications de *Power Africa* sont abordées dans l'article intitulé " La percée de l'Amérique dans le secteur énergétique du Ghana". La privatisation, la cession des domaines du secteur énergétique qui deviendront très rentables grâce aux réformes fondées sur la loi du marché que les « experts » américains aident à mettre en place est au cœur du *Projet Power Africa*. Par exemple, GE à elle seule fournira environ 5,000MW sur les 10,000 MW que *Power Africa* compte produire suivant des conditions de garantie absolue de rentabilité au Ghana et en Tanzanie à travers des accords intéressants. Dans le cas particulier du Ghana, ce que le pays sacrifie au titre du MCA est de loin plus important que les fonds qu'il recevra parce que les conditions du don exigent des changements politiques et des réformes de très grande portée dans le secteur de l'énergie électrique. La pierre angulaire de cette réduction du rôle du secteur public et l'assurance de la rentabilité pour les producteurs privés peut mettre en péril toute une gamme d'obligations stratégiques telles que l'électrification rurale et des tarifs abordables pour la plupart des consommateurs.

Les rumeurs de la privatisation des sociétés publiques d'électricité en Afrique du Sud ont attiré la foudre des travailleurs tout comme au Ghana (voir l'article intitulé « Les travailleurs africains sont opposés à la privatisation du secteur énergétique »). Cependant, l'Afrique du Sud déclare que les délestages persisteraient pendant les trois prochaines années. N'est-il pas possible pour les pays africains concernés de drainer leurs ressources et de construire des infrastructures surtout dans le secteur énergétique afin de subvenir à leurs besoins au lieu de céder des actifs stratégiques comme les services publics aux sociétés multinationales étrangères dont la préoccupation majeure est la marge bénéficiaire ? En tout cas, la privatisation des services publics ne s'est pas avérée la meilleure solution dans la plupart des pays, y compris les pays développés. Selon une étude publiée en mars dernier par l'International des Services Publics sur le thème « Pourquoi les partenariats publics-privés ne fonctionnent pas ; les nombreux avantages de l'alternative publique, dont l'auteur est David Hall, a démontré le fait que la privatisation des services publics a été un échec dans la plupart des pays.

Les exemples de l'Espagne, de la France, de l'Inde, de la Corée du Sud, du Royaume-Uni et de l'Australie entre autres ont montré la manière dont les garanties et les prêts publics au secteur privé pour les services publics ont abouti à des échecs en matière de prestation des services et de remboursement des prêts dans la plupart des cas. Sur le plan de la main d'œuvre, les PPP peuvent entraîner la compression des effectifs et de pires conditions de travail à mesure que les sociétés privées cherchent à tirer davantage de profits de leurs opérations tout sacrifiant la main d'œuvre.

Il est évident que Power Africa n'est pas une initiative qui vise à aider l'Afrique à réaliser les 10,000MW d'électricité dont elle a besoin, mais à permettre aux sociétés américaines de s'accaparer du marché de l'énergie en Afrique et d'en tirer le meilleur parti. L'Afrique doit essayer d'envisager la situation dans son ensemble et bien négocier afin de ne pas céder sa souveraineté énergétique et en matière de ressources naturelles sur un plateau d'argent aux intérêts étrangers.

Cependant, cette option ne devrait pas être le seul moyen de réduire le déficit énergétique en Afrique. Les exemples sont légion pour ce qui concerne les moyens d'équilibrer l'agenda de la transformation structurelle et la prestation des services sociaux à la population à travers des instruments de financement soigneusement mis au point pour le développement des infrastructures de l'énergie en particulier. Au Ghana, le Barrage d'Akosombo construit sous la direction de Kwame Nkrumah dans les années 1960 vient à l'esprit. Pendant de nombreuses années, les ventes d'énergie au Togo et au Bénin ont généré des recettes en devise qui ont permis de rembourser des dettes. En fait, en tant que service public, le barrage était considéré comme le fer de lance de la transformation structurelle de l'économie ghanéenne.

Actuellement, le Barrage de la Grande Renaissance de l'Ethiopie est en cours de construction avec des fonds publics de l'Etat et des Ethiopiens à travers l'émission des obligataires et d'autres instruments financiers. Le coût total du barrage de 6 000 MW est estimé à 4,5 milliards de dollars et la construction sera achevée en 2018. L'objectif est d'exporter 2 000 MW vers l'Egypte et 1 200 MW vers le Soudan afin de générer 1,6 milliards de dollars par an. Le barrage est donc considéré comme un investissement qui va non seulement apporter des rendements, mais aussi favoriser la transformation structurelle.

Tout cela montre que grâce à une ingénierie financière efficace, l'Afrique peut financer ses propres projets tirés par sa propre vision et non dans des conditions dictées par les intérêts hors du continent.

Les travailleurs ghanéens sont opposés à la privatisation du secteur énergétique

Par Linus Atarah

Le pays traverse sa crise énergétique la plus grave depuis plus d'une décennie, laquelle crise paralyse l'économie et met en péril les moyens de subsistance. Deux manifestations publiques ont eu lieu vers la fin du mois de février à Accra et à Kumasi, les deux principales villes du Ghana à propos des dispositions de délestages qui donnent aux consommateurs de l'électricité pendant douze heures suivies de 24 heures sans électricité.

Alors que les manifestants dirigés par l'opposition marchaient dans les rues avec des placards portant des slogans antigouvernementaux, les syndicats du pays luttent sur un autre front largement inconnu des organisateurs de la manifestation, mais que d'aucuns considèrent comme le nœud de la crise énergétique.

Les travailleurs se sont farouchement opposés au plan du gouvernement de privatiser la Société d'Electricité du Ghana (ECG), le service public de distribution de l'électricité. Le syndicat des travailleurs des services publics (PUWU) et le Syndicat des Fonctionnaires des Services publics, regroupant les travailleurs de la ECG, de l'Autorité du Fleuve Volta (VRA) le producteur d'énergie de l'état, et de GRIDCO, sa société de transmission de l'électricité. Leur position est également soutenue par le Congrès des Syndicats et d'autres organisations.

La privatisation de la ECG est le résultat des négociations entre le gouvernement ghanéen et le Millenium Challenge Corporation, une agence d'aide du gouvernement des Etats-Unis. Selon cet accord, le gouvernement aura accès à un second don de 498 millions de dollars de la part du Millenium Challenge Account afin de restructurer le secteur énergétique à condition qu'il garantisse la participation du secteur privé au secteur de l'énergie.

Par contre, dans une déclaration conjointe émise par les travailleurs en janvier 2015, ils ont qualifié de mal avisée l'approche adoptée par le gouvernement dans la résolution de la crise énergétique qui est fondée sur la restructuration de la ECG comme la principale option.

Le gouvernement a été conseillé de trouver une solution au déficit de production qui est la principale cause de la crise énergétique dans le pays.

« Le problème fondamental dans le secteur énergétique du Ghana est l'insuffisance de la production qui doit être abordée avec urgence. L'approche axée sur la transformation de la ECG proposée dans le cadre du Pacte pour relever les défis qui se posent au secteur de l'énergie n'est pas la meilleure », ont déclaré les travailleurs.

La ECG est devenu un conducteur de la colère et des frustrations dans cette crise énergétique qui cause des difficultés et étouffe davantage l'économie. Les opérateurs des petites entreprises telles que les coiffeuses, les couturières, les menuisiers, les opérateurs d'entrepôts frigorifiques et de cybercafés font face à une faillite imminente, car ils n'ont pas accès à l'électricité pour faire fonctionner leur entreprise. L'activité économique risque d'être interrompue. C'est une source de préoccupation pour le Directeur Général de l'Autorité Fiscale, M. George Blankson, qui a déclaré en février au média que le gouvernement perd des revenus parce que les entreprises n'arrivent pas à maintenir les employés en raison de la crise énergétique qui ont emmené la production industrielle presque à l'arrêt.

En tant que premier point de contact entre le public et le secteur de l'électricité, les consommateurs ordinaires considèrent la ECG comme le symbole de leurs frustrations en matière d'approvisionnement en électricité. Le manque d'électricité est le plus important sujet de débat à travers le pays. En fait, certains analystes politiques prévoient qu'il pourrait changer la donne lors des prochaines élections présidentielles et législatives si cela revient à une compétition entre le parti du NDC au pouvoir et le parti NPP de l'opposition.

Dans cette situation, le gouvernement essaie de profiter et de manipuler l'opinion publique en renvoyant la faute aux carences en matière de gestion de la ECG, mais les travailleurs l'ont qualifié de mauvais diagnostic et l'ont plutôt attribué à l'incapacité de produire assez d'électricité pour répondre à la demande en croissance.

Lors d'une rencontre avec les médias, le Ministre de l'énergie, Dr Kwabena Donkor a dû reconnaître que « c'est avant tout le déficit dans la production qui entraîné les insuffisances et en conséquence les délestages que nous connaissons tous ».

Au Ghana, la demande de l'électricité augmente de 12% chaque année, soit le niveau le plus élevé en Afrique sub saharienne, déclare William Amuna, le PDG de GRIDCO. La demande totale s'élève actuellement à 2100 MW. Par contre, la production disponible n'atteint que 1600 MW. Selon Amuna, la capacité de production du pays s'établit à 2800MW au total, y compris la production des installations thermiques et hydrauliques, mais toute cette capacité n'est pas réalisable à cause de faibles précipitations

cette année qui ont freiné la production au niveau des trois barrages hydroélectriques. Par ailleurs, les centrales thermiques à gaz aussi ne fonctionnent pas à plein régime en raison du fait que le Nigeria ne remplit pas ses obligations de fournir au Ghana 120 milliards de mètres cubes standard) de gaz naturel à travers le Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest. Cela représente un déficit de 450 MW dans l'approvisionnement d'énergie électrique.

La consommation devrait atteindre 2400MW, si l'on y ajoute la consommation de la fonderie d'aluminium de Valco, appartenant autrefois au géant américain de l'aluminium, Kaiser Aluminium, une société qui occupe une place prépondérante dans l'histoire de la politique énergétique controversée du Ghana.

En réalité, la politique énergétique du Ghana présente quelques caractéristiques. Au cours des vingt dernières années, par exemple, l'Autorité du Fleuve Volta (VRA) a été progressivement affaiblie par une combinaison de politiques et de pratiques qui ont également eu des conséquences sur la société d'électricité du Ghana. Ces politiques sont notamment la suppression sélective des tarifs, ce qui a empêché le producteur, la VRA, en particulier, d'obtenir un taux de rentabilité approprié.

Pis encore, en 2006 après que le Gouvernement a racheté Valco qui était devenue une fonderie vétuste, il devait donc l'utiliser et la VRA a été contrainte de fournir de l'énergie à Valco au tiers du coût de production. Cette disposition a engendré une crise pour la VRA et était devenu une menace pour l'économie tout entière, car les délestages touchaient tout le monde. La Banque mondiale a dû intervenir pour que le gouvernement paie les arriérés dus par VALCO à VRA.

Cette toile de fond fournit la substance de l'argument des travailleurs suivant lequel la focalisation sur la ECG comme la principale cause de l'approvisionnement irrégulier en électricité et par conséquent sa privatisation afin de résoudre la crise énergétique est une approche mal avisée. Si le gouvernement recherche une nouvelle source de financement pour restructurer les opérations de la ECG, les travailleurs estiment que l'on peut obtenir ce financement sur le plan interne au lieu de se tourner à chaque fois vers l'aide étrangère. A titre d'exemple, l'inscription de la ECG à la Bourse du Ghana peut permettre de mobiliser les fonds nécessaires, ont souligné les travailleurs, en citant l'exemple de la société étatique de commercialisation des produits pétroliers, GOIL, qui a emprunté cette voie et fonctionne bien. En tout cas, qui est à l'origine de la crise financière actuelle de la ECG ? Le gouvernement est la réponse, selon les travailleurs. Quarante pour cent des factures de la ECG vont au gouvernement qui ne les règle pas.

L'état est le plus gros consommateur d'électricité, mais ne règle pas ses factures. En octobre 2014, les chiffres donnés par les travailleurs indiquent que la dette du gouvernement vis-à-vis la ECG s'élevait à 1 247 597 280,51 cedis soit 375 millions de dollars américains, représentant 62% des dettes de la société. En manquant de payer ses factures, c'est le gouvernement qui étouffe la ECG avec des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement en électricité. La ECG doit acheter l'énergie auprès de VRA et des Producteurs Indépendants aux fins de distributions aux ménages consommateurs et aux industries qui en raison des dettes que leur doit la ECG ne peuvent pas entretenir leurs installations et équipements ou d'en acheter de nouveau afin d'augmenter la production. La capacité de la ECG à remplacer ses transformateurs est compromise, ce qui entraîne un approvisionnement irrégulier d'électricité – les contraintes liées à la capacité de transmission dont les travailleurs se sont plaints dans leur lettre.

« Nous sommes convaincus que si le défi d'approvisionnement n'est pas relevé, la participation du secteur privé (PSP) tant vantée n'aboutira qu'à l'augmentation des tarifs et à l'accumulation des profits pour l'opérateur privé dont l'objectif ultime n'est pas l'amélioration de l'économie nationale et de la société ghanéenne » ont dit les travailleurs. Comme Dr Yao Graham, le Coordinateur de Third World Network-Africa (TWN-Africa) et un suiveur passionné des politiques énergétiques du Ghana, l'a indiqué « après avoir miné ECG, le gouvernement avec l'appui du parti de l'opposition au parlement revient se servir des difficultés pour justifier sa privatisation dans le cadre du projet MCA ».

Les travailleurs se demandent si les plans de privatisation ne reflètent pas le dicton « quand on veut noyer son chien on dit qu'il a la rage ».

L'une des conditions du don du MCA est l'apurement des dettes de la ECG afin de la rendre attrayante pour les investissements privés, en fait, le gouvernement a convenu de régler toutes ses dettes vis-à-vis de la ECG.

« Paradoxalement, si le gouvernement ne veut pas payer ses factures pour permettre à la ECG de mieux fonctionner, il le fera avec urgence aux fins de privatisation », a dit Dr Graham.

« De manière encore plus bizarre, après des années de politiques et de pratiques qui ont affaibli non seulement la ECG, mais aussi la VRA, il va garantir les profits des sociétés qui vont racheter les actifs de la ECG et des producteurs indépendants d'énergie électrique qui vont vendre l'énergie par l'intermédiaire de ECG.

Ce qui est encore étrange, c'est la rapidité avec laquelle la branche exécutive a poussé le parlement à approuver l'accord du MCA en l'espace de deux jours sans des débats interpartis approfondis tout en détournant la procédure parlementaire et compromettant ainsi le rôle de supervision du pouvoir législatif.

Pour ce qui concerne l'offre des services publics aux sociétés étrangères, le Ghana a une fois vécu cette expérience. Il y a quelques années le gouvernement avait conclu un accord de PPP similaire avec Aqua Vitens Rand Lt (AVRL) pour gérer la régie de l'eau du Ghana, mais cet accord a pris fin dans l'acrimonie et le gouvernement n'a pas renouvelé le contrat et a repris la régie en 2011 suite aux pressions exercées par les travailleurs les organisations de la société civile qui se sont plaints de la mauvaise performance de AVRL.

Le syndicat des services publics est opposé à la privatisation de la ECG, car l'épisode de la régie d'eau est encore frais dans leur mémoire. Cependant, le problème qui se pose est que si les travailleurs ont mis de côté les questions fondamentales associées au syndicalisme pour lutter en faveur d'un bien national, d'autres groupes similaires dans le pays y apportent à peine leur soutien.

La percée de l'Amérique dans le secteur de l'électricité du Ghana

*Les crises énergétiques épisodiques au Ghana ont entravé le développement du pays au fil des ans, mais les choix politiques que les gouvernements ont opérés dans les années récentes ne permettront en aucun cas de résoudre le problème. Le dernier de ces choix ayant une forte dose de « solution » américaine sous forme d'initiatives comme « Power Africa » et « Millenium Challenge Account » sont au mieux les privatisations mielleuses qui défient la réalité, écrit *Tetteh Hormeku.*

Contrairement aux proclamations des apologistes et futurs économistes du libre marché, la motivation principale de la « privatisation du distributeur de l'énergie électrique du Ghana, la Société d'Electricité du Ghana (ECG) n'a rien à voir avec l'efficience. Elle ne découle pas non plus de la nécessité de trouver une solution au déficit de la production qui est à la base de la crise énergétique au Ghana. Les acteurs influents comme la Banque mondiale ont analysé ces problèmes et ont fait des recommandations pour l'amélioration ou la réforme sans envisager la privatisation. En fait, les responsables de la Banque mondiale seraient indifférents voire peu concernés par cette privatisation.

Bien que la privatisation ait fait l'objet de nombreux débats sur l'énergie au Ghana, cette décision particulière par le gouvernement ghanéen de céder les composantes des plus lucratives du réseau de distribution de la ECG est une conditionnalité de l'aide américaine. Cette décision, qui rappelle les stratégies passées de privatisation permettant de réduire les intérêts publics avant la disparition possible des entreprises publiques, est une condition à remplir pour que le gouvernement ghanéen bénéficie d'un don de 469 300 000 de dollars sur une période de cinq ans dans le cadre du Millenium Challenge Compact II (Voir l'Encadré).

Pour apprécier pleinement les impulsions sous-jacentes de cette situation, l'on doit examiner la politique d'investissement des Etats-Unis en Afrique et en particulier les stratégies globales des intérêts des grandes sociétés d'énergie qui ont influencé cette politique. Il s'agit d'une politique et d'une relation que le projet « Power Africa » d'Obama vient compléter. Elle évolue depuis le premier mandat du Président Bill Clinton et implique le déploiement d'une gamme élargie de régimes et d'instruments politiques qui se renforcent mutuellement et vont des règles et des négociations de l'OMC sur les services à la Loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA).

Le Millennium Challenge Account de l'ère du Président Bush (géré par le Millennium Challenge Corporation, MCC) dans le cadre duquel les Etats-Unis financent la décision du gouvernement ghanéen est le plus récent de ces régimes et instruments politiques. C'est aussi un exemple de la manière dont l'aide va de pair avec ses positions de négociation et ses revendications dans divers forums multilatéraux au profit des sociétés américaines.

Beaucoup d'encre a coulé sur le double défi qui se pose aux fortunes de l'électricité même si peu de consensus a été dégagé sur la voie à suivre. L'un de ces défis a trait à la nécessité de produire de l'énergie supplémentaire au-delà des capacités existantes et aux moyens de financement des investissements requis. La seconde porte sur les moyens d'assurer que le distributeur de l'énergie est en mesure de recouvrer ses recettes auprès des consommateurs afin de payer les producteurs et d'assurer les retours sur leurs investissements.

Il va sans dire que les discussions sur les moyens de relever ces défis se retrouvent entraînées dans des questions plus larges allant de la politique énergétique appropriée aux besoins des pays en développement comme le Ghana et aux questions d'équité sociale dans la satisfaction de ces besoins. Par ailleurs, l'éventail de solutions proposées reflète une variété de préférences politiques, de visions et d'approches de développement.

Cependant, l'approche financée par l'Amérique (avec privatisation de l'essentiel de la ECG) diverge par rapport à l'analyse et la solution proposées par la Banque mondiale, qui elle-même n'est pas ennemie de la privatisation des services publics.

Parmi les nombreuses questions soulevées dans le rapport de 2013 de la Banque mondiale sur les problèmes énergétiques du Ghana, intitulé « *Une solution énergétique pour la croissance au Ghana* », deux s'avèrent importantes dans l'immédiat. Tout d'abord, selon le rapport, le Ghana doit « investir plus de 4 milliards de dollars EU au cours des dix prochaines années pour résorber le déficit d'investissement passé et mettre à niveau les infrastructures du secteur énergétique ». Cependant, « les fonds publics de cette taille ne sont pas disponibles, ce qui implique qu'il est essentiel d'attirer les investisseurs surtout pour la production. Le second point est que l'attraction des investisseurs privés sous forme de Producteurs Indépendants d'Energie (PIE) est mise à mal par l'absence d'un acheteur crédible parce que la ECG se trouve dans mauvais état financier et il y a des préoccupations légitimes au titre de sa capacité à payer les producteurs d'énergie.

La Banque mondiale et le gouvernement américain partageront la première assertion relative à l'ampleur des investissements nécessaires et à la nécessité de compter sur les investisseurs privés.

Toutefois, s'ils conviennent de l'ampleur des investissements nécessaires, certains analystes ont souligné que la nécessité et le rôle de l'investissement privé sont surestimés. C'est ainsi parce que les soi-disant PIE bénéficient des conditions favorables garanties par le gouvernement qui ne sont disponibles au producteur public, l'Autorité du Fleuve Volta (VRA). Les PIE bénéficient des taux garantis de rendement sur les investissements en fonction des prix négociés individuellement avec la ECG et soutenus par l'agence publique de réglementation des services publics (PURC). Par ailleurs, ce qui est important, c'est que tel qu'indiqué dans le discours sur l'état de la nation de 2015, la politique émergente concerne la production de l'énergie thermique qui se fera « en partenariat avec les gestionnaires des caisses de retraite comme SSNIT (appartenant à l'état) et d'autres investisseurs institutionnels ». En effet, le modèle d'investissement envisagé porte sur les soi-disant Partenariats Publics Privés (PPP) dans lequel la contribution du gouvernement sera faite grâce au recours aux caisses de retraite de l'état.

En mettant en relief le parcours de VRA et sa capacité reconnue à mobiliser des fonds sur les marchés des capitaux aux fins d'investissement, il a été argumenté que la VRA peut continuer à jouer son rôle clef en matière d'investissement en énergie dans le cadre d'une politique énergétique plus globale et équilibrée surtout s'il est bien protégé contre l'incompétence du gouvernement et bénéficie des taux garantis de rendement actuellement disponibles aux PIE et de l'accès au fonds retraite réservé aux PPP.

L'analyse de la Banque mondiale dans le rapport sur les sources des difficultés auxquelles fait face la VRA ne fait que souligner ce point. En conséquence, il a été suggéré que l'assertion de la Banque mondiale ne correspond pas à un examen équilibré d'un cadre approprié de politique énergétique pour un pays en développement comme le Ghana mais plutôt à un plaidoyer de longue date en faveur du démantèlement du producteur public.

La récente dimension de ce plaidoyer telle qu'elle apparaît dans le rapport est la recommandation de la Banque mondiale sur la séparation des centrales thermiques des centrales hydrauliques. De la même manière que les installations de transmission de la VRA ont été cédées pour constituer une société indépendante de transmission d'électricité, un secteur thermique séparé fournira une plateforme pour des opérations séparées. Cela constituerait donc le point d'entrée pour les investisseurs/opérateurs privés. Il transparaît dans le discours du Président sur l'état de la nation que ces recommandations sont désormais des politiques publiques.

La Banque mondiale peut saisir une sagesse dans la division de la production de l'électricité en de nombreux fragments, avec la perte des opportunités de subvention croisée et d'économie d'échelle dans un secteur de production d'électricité plein de défis de développement dans un pays comme le Ghana. Pour d'aucuns, il s'agit tout simplement d'une folie.

Quoi qu'il en soit, c'est à la crédibilité de la ECG, en tant qu'acheteur que la question de la privatisation est immédiatement liée. Sur ce point, la Banque mondiale et le gouvernement des Etats-Unis auraient des divergences. L'analyse et les recommandations de la Banque mondiale font ressortir les difficultés que rencontre la ECG qui peuvent être résolues à travers une série de réformes. Il s'agit de la réforme de la politique tarifaire des services publics qui aurait paralysé les opérations et les investissements de la ECG, du renforcement des arrangements institutionnels de la ECG, y compris son conseil d'administration, et par-dessus tout de la coopération avec le gouvernement pour que la ECG recouvre ses dettes auprès du gouvernement et des consommateurs privés.

Selon certains chiffres, les factures impayées de la ECG que doivent les institutions gouvernementales, y compris la fonction publique, l'armée et la police s'élèvent à 40% des recettes de la ECG (en fait l'endettement du gouvernement envers ECG représente 62% des dettes totales vis-à-vis de la ECG). La dernière fois que la ECG a essayé de recouvrer les dettes auprès des agences de sécurité, ses employés ont été harcelés.

Ce qui est intéressant, c'est qu'une partie fondamentale de la décision de privatiser la ECG est la garantie du gouvernement ghanéen de payer toutes ses dettes envers la ECG ainsi que l'adoption d'une formule d'ajustement automatique des tarifs qui remédie aux problèmes de politique tarifaire soulevés par la Banque mondiale. Comme de nombreux observateurs l'ont souligné, le fait que ces mesures sont nécessaires pour attirer la participation du secteur privé indique que cette dernière n'était pas nécessaire. Si le gouvernement avait pris ces mesures au paravant, la question de la crédibilité de la ECG en tant qu'acheteur ne surviendrait pas.

Cela met aussi à mal la préférence du gouvernement américain pour la privatisation de la ECG. En fait, l'expérience de la privatisation de la distribution de l'énergie au cours des deux dernières décennies environ dans les pays comme le Royaume-Uni, le Brésil, la Corée, et la Californie démontre que ces privatisations ne fonctionnent pas. Elles n'ont pas pu entraîner les économies proclamées, mais plutôt l'effritement de la qualité et de l'accès à l'énergie tout en imposant des tarifs élevés aux entreprises et aux ménages. Concernant la question de la privatisation, la Banque mondiale plus prudente et d'autres

opposants plus radicaux à cette politique sont sur des voies plus sûres par rapport au gouvernement américain et ses apologistes.

Cependant, cette expérience à travers le monde et les particularités de la situation ghanéenne ainsi que les exigences d'un examen équilibré des paramètres de la politique énergétique ne sont pas à la hauteur des calculs généraux des sociétés américaines d'énergie qui sous-tendent la politique américaine.

Parmi les nombreux producteurs indépendants d'énergie qui circulent dans le secteur énergétique du Ghana, le plus gros jusqu'à présent est General Electric qui doit investir dans la production de 1000MW d'électricité. Il n'est pas clair si ce que l'on offre est une sorte d'investissement pour combler le déficit énergétique du Ghana. Selon les syndicalistes, les 1000MW ne représentent pas des nouveaux investissements. Il s'agit d'une mise à niveau des installations thermiques de la VRA à travers l'achat de turbines produites par GE. Il est encore moins clair quelle proportion des 1000MW est destinée au marché ghanéen puisque GE cherche à se positionner pour le marché énergétique de l'ensemble de la région ouest africaine. En fait, ce positionnement pour le marché régional est la raison supplémentaire pour laquelle la recherche d'un acheteur fiable pour sa production éclipse les allers-retours détaillés au titre des obligations institutionnelles purement ghanéennes.

Cependant, les horizons de GE vont encore plus loin comme l'indique sa place prépondérante dans le projet Power Africa d'Obama. « Sur les 10 000 MW d'électricité que le projet Power Africa compte produire, 5000 MW seront produits par GE. En tant que le plus gros bénéficiaire de Power Africa, GE aura accès aux ressources naturelles au Ghana et en Tanzanie en plus des deals énergétiques très rentables ».

Voici le contexte général des efforts du gouvernement américain en faveur de la privatisation de la ECG. Ses initiatives sont essentiellement destinées à créer au Ghana des conditions qui sont adaptées aux calculs de profit d'un géant américain de l'énergie. Cette influence des sociétés américaines d'énergie et d'infrastructure sur la politique américaine d'investissement en Afrique remonte au premier mandat du président Bill Clinton.

Lors d'une conférence de presse dans le cadre du Sommet du G7 (8) à Denver où le Président Clinton a annoncé l'initiative du commerce et d'investissement pour l'Afrique qui a été par la suite transformée en Loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique, Larry Summers, le secrétaire d'État adjoint au Trésor d'alors était plein d'enthousiasme au sujet des opportunités qu'offrent les «

investissements dans les services publics, les routes privées à péage ... les systèmes privés d'approvisionnement en eau ainsi que la privatisation des infrastructures de télécommunication ».

La politique américaine a évolué dans ce sens et a déployé deux instruments à cet effet : les conditionnalités de l'AGOA et le mécanisme bilatéral d'investissement et de financement direct. L'admissibilité des gouvernements africains aux préférences de l'AGOA est subordonnée à quelques dispositions visant à promouvoir les investissements américains en Afrique. Les principales dispositions sont notamment l'engagement des gouvernements à libéraliser davantage leurs secteurs des services dans le cadre des négociations sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Comme on pouvait s'y attendre, lorsque le cycle de Doha a commencé le gouvernement américain exigeait que les pays comme le Ghana et la Zambie libéralisent les services publics et les infrastructures énergétiques parmi une gamme élargie de services.

L'opposition collective des pays en développement d'Afrique et d'ailleurs à une déréglementation plus poussée et l'impasse du cycle de Doha n'ont pas favorisé les intérêts de l'Amérique dans ce domaine. La frustration des ambitions des sociétés qui comptent bénéficier de la libéralisation des services s'est traduite par la création du groupe des soi-disant Amis des Services à l'OMC et de nombreuses tentatives de trouver des moyens de contourner la résistance des pays en développement.

L'un des résultats est qu'au cours des quatre dernières années, les négociations sont en cours pour un nouvel Accord sur le Commerce des Services (ACS). Il s'agit d'un nouvel accord des services parmi un groupe de membres de l'OMC dirigé par les Etats-Unis et l'UE. Les pays africains et d'autres pays en développement sont exclus de ces négociations, ce qui n'implique pas qu'ils seront épargnés des conséquences de l'accord qui sera conclu.

Entre-temps, pour ces pays, la politique américaine de libéralisation et la privatisation plus poussée est poursuivie par le biais d'autres instruments qui prennent beaucoup plus d'ampleur avec l'initiative de Clinton. C'est la promotion directe des investissements américains privés en Afrique, en particulier par l'intermédiaire de *Overseas Private Investment Corporation* (OPIC). Dans le cadre de cette initiative, des millions de dollars sont affectés à des projets d'énergie, de services publics et d'infrastructure dans les pays qui mènent des « réformes profondes de la libéralisation des marchés ».

Même pendant la période de Clinton, l'OPIC disposait de 150 millions de dollars EU pour influencer les investissements américains dans le secteur des ressources naturelles et 500 millions de dollars EU dans les infrastructures, en particulier la privatisation des services publics et des télécommunications. Une illustration de l'ampleur de cette influence est la somme de 316 millions de dollars EU approuvés par l'Eximbank des Etats-Unis aux fins d'investissement dans les hydrocarbures au Ghana en 1995 en plus des 23 millions de dollars d'investissement dans le secteur de l'or dans ce pays dans la même année.

Le Millennium Challenge Account de George Bush n'est simplement qu'une suite de ce processus sous une autre désignation. La privatisation de la ECG est un projet additionnel réussi dans le contexte de la création des conditions pour la promotion des investissements américains rentables en Afrique. Les factions politiques/commerciales de l'élite ghanéenne au sein, hors et autour du gouvernement luttent pour se positionner dans leur triste rôle familial, c'est à dire les juniors dans la cannibalisation étrangère imminente d'un autre patrimoine national.

Encadré

Pacte II du Millennium Challenge

Le Pacte du Millennium Challenge convenu entre les Etats-Unis et le Gouvernement ghanéen en juillet 2014 et approuvé sans faire l'objet de débat au parlement ghanéen.

En vertu des conditions de ce pacte, les Etats-Unis mettront à la disposition du Ghana un montant maximal de 469 300 000 de dollars EU à déboursier en deux tranches de 279, 300 dollars EU et de 190 000 000\$EU. Une somme additionnelle de 28 000 000\$EU est octroyée pour la mise en œuvre du pacte.

En contrepartie, le Gouvernement ghanéen convient de ne pas prélever des impôts dont le montant s'élève à 133 891 250\$EU. Il s'agit des impôts existants et futurs généralement applicables, en particulier, (a) les tarifs, les droits, les taxes à l'importation et à l'exportation des biens et travaux ou services introduits dans le pays dans le cadre du programme ; (b) l'impôt sur les ventes, la TVA etc. sur les transactions au titre des biens et services destinés au programme, (c) les taxes sur la propriété, la possession ou l'usage de tout bien en liaison avec le programme, et les impôts de sécurité sociale connexes sur les personnes physiques et morales qui mènent des travaux dans le cadre du programme, à l'exception des citoyens et des résidents permanents du Ghana.

Parmi les politiques qui seront soutenues par le don figurent :

l'introduction de la participation du secteur privé à la ECG et la Northern Electricity Distribution Company ; le renforcement de la réglementation et des capacités ; soutien aux petites et moyennes entreprises pour leur permettre d'avoir accès à l'électricité ; une aide essentielle au Gouvernement ghanéen pour «mettre en place un secteur de gaz tourné vers le marché afin que le gaz serve de principale source d'énergie pour répondre à la demande croissante d'électricité ; des mesures efficaces de gestion de la demande, etc.